

Bonjour à tous,

Pour faire suite à la réunion du 8 septembre au Ministère des Sports concernant le projet de regroupement des trois Fédérations Sportives de Pêche, un calendrier des actions à mener a été établi :

- Le service juridique du Ministère des Sports propose aux FD le projet de statuts sous 8 JOURS
- - Validation de ce projet par les présidents des 3 FD pour fin septembre (après consultation par chacune d'elles de leur Comité Directeur)
- - Chaque FD devra prévoir l'organisation d'une AG extraordinaire avant fin 2014 pour décider de la fusion et de l'approbation des statuts
- - Mars/Avril 2015 : AG constitutive de la nouvelle Fédération
- - Mars 2017 : délégation de pouvoirs à la seule nouvelle FD et dissolution des 3 anciennes FD
- - Entre mars 2017 et 2020 : mise en place progressive des nouvelles structures décentralisées (CD et CR) et maintien des GN.

C'est pour respecter ce calendrier qu'une **Assemblée Générale Extraordinaire** se tiendra le **dimanche 30 novembre à Niort**.

Important :

A l'occasion de cette AGE nous organiserons une élection pour élire un nouveau membre du Comité Directeur et compléter notre bureau Fédéral. C'est pour cela que nous faisons appel à candidature.

Rappel du Règlement Intérieur

TITRE IV : conditions d'éligibilité

Les candidatures individuelles doivent être adressées au Président de la Fédération de Pêche Sportive au Coup quarante cinq jours avant l'assemblée Générale (**date limite le 15 octobre 2014**) par écrit recommandé avec accusé de réception .

Une liste des candidats pour la fonction d'administrateur fédéral sera adressée aux Comités Départementaux et aux Groupements Nationaux un mois avant l'Assemblée Générale. Chaque Comité Départemental réuni en Assemblée Générale devra se prononcer sur un nom figurant sur la liste et donner mandat par écrit au représentant élu dans les conditions fixées par l'article 14 des statuts.

Un ordre du jour complet et définitif vous parviendra ultérieurement.

Il est demandé aux présidents des Comités Régionaux de faire suivre ce mail, car certains mails des Comités Départementaux ne sont pas à jour.

Daniel LAPIERRE

3ème Vice- président de la FFPSC

Responsable de la commission "Statuts et règlement intérieur"